

Annonce n° 2026-023

Bien à commercialiser



Pour candidater

Transmettre votre candidature à l'adresse courriel :

immobilier-gpmg@port-guadeloupe.com

Nature/ Surface du bien : Local nu de 12.80m² (bar)

Adresse : Village Karuland – Quai Lefèvre-97110 Point-à-Pitre

Activités autorisées : Bar - Espace alimentation / vente directe aux croisiéristes

Éclairage urbain /Électricité /Eau / Contrôle d'accès/ Badge tarifé: Oui

Contraintes PPRN : Contrainte moyenne (risque de marée cyclonique)

État : correct

Redevance fixe plancher : Prix n°4914 des redevances d'usage 2026 : 5,56 € HT/ m²/ jour d'escale

Disponibilité : Libre à compter de la prochaine saison Croisière (Octobre 2026)

Durée de la convention : Saison croisière 2026-2027

C ritères de départage des candidatures et pondération :

- Solidité financière du porteur de projet: **30%**
- Authenticité/ originalité des produits, savoir-faire artisanal : **30%**
- Présentation des produits, marketing/ communication: **30%**
- Engagement écologique et social : **10%**

Validité de l'offre : Jusqu'au 24 août 2026

L'attribution des cabanons est établie par les soins du GPMG qui détermine l'emplacement des commerçants.